

Réf: Dossier 401014

Avis de constitution

SOCIETE « EDMA IMMOBILIER »

Siège ABIDJAN COCODY Riviera Akouedo Palmeraie
Zone ATCI, Lot 7, Ilot 1

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 27/02/2025 reçus par Me ZOGOUE DOWAN ELVICHE AIME, enregistrés au CEPICI, le 19/03/2025, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EDMA IMMOBILIER »

Objet : La Société a pour objet en tous pays et particulièrement en CÔTE D'IVOIRE :

- La gestion, la location, la vente et l'achat de tous biens immobiliers,
- La construction de biens immobiliers,
- L'achat et la vente de terrains.

Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY Riviera Akouedo Palmeraie
Zone ATCI, Lot 7, Ilot 1

Dirigeant(s) M NIAMKE KAMON ALEXIS
(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B42-00052 du 04/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21175/GTCA/RC/2025 du 04/04/2025

